

# SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE GRANDANGOULÊME « CHARTE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE »

Juin 2016

Aujourd'hui nos institutions politiques ne sont plus les seuls lieux où « se fabrique » le politique, où s'imagine l'avenir, en raison de l'intérêt grandissant des citoyen-ne-s, de leur volonté de participer et des nouveaux modes de communication à l'échelle planétaire.

Il convient de dépasser la seule dénonciation d'un système qui s'essouffle pour faire des propositions. Nous proposons donc de construire de nouvelles articulations entre la démocratie électorale et la démocratie citoyenne ; mais pour cela, il faut reconnaître aux citoyen-ne-s leur capacité à délibérer, à agir avec d'autres !

Premier projet concret de la contribution « Démocratie renouvelée : aux actes citoyens ! » :

- Élaborer une charte de la participation citoyenne pour le GrandAngoulême qui reconnaisse les 3 dimensions de la démocratie :
  - Représentative : celle des élu-e-s
  - Participative : celle des citoyen-ne-s et des acteur-riche-s
  - D'interpellation : sur un ou des projets par les citoyen-ne-s
- Une démarche nouvelle :
  - Qui prend en compte les 3 légitimités suivantes : celles des élu-e-s, des technicien-ne-s, des citoyen-ne-s et qui les rassemble pour travailler ensemble
  - Qui va vers les autres : rencontre débat avec les élu-e-s, ateliers participatifs avec les technicien-ne-s et forum ouvert avec les citoyen-ne-s et les acteur-riche-s du territoire : 180 personnes rencontrées et qui ont contribué à nos travaux.

## 3 engagements de la charte de GrandAngoulême par les élu-e-s

### Engagement n°1 : prendre en compte la participation citoyenne dès la définition et pendant la mise en œuvre des politiques publiques locales

La mise en œuvre effective de la volonté politique exprimée dans le projet d'Agglomération doit faire l'objet d'une organisation déclinée dans toute la chaîne décisionnelle active du Conseil Communautaire et des services de l'Agglomération :

Prendre en compte la participation citoyenne dès la définition et pendant la mise en œuvre des principaux projets, politiques publiques en définissant clairement ce qui sera mis en débat et quel niveau de participation sera attendu. De plus, la charte prévoit que soient connus les référent-e-s politiques et techniques et les moyens humains et financiers engagés dans la participation citoyenne.

#### Suggestions :

Créer une instance transversale de la participation citoyenne animée par un-e élu-e communautaire référent-e siégeant au bureau Communautaire.

Et /ou

Systematiser une démarche de participation citoyenne « intégrée » dans chaque projet validé et porté par les élu-e-s référent-e-s et les chef-fe-s de projets technicien-ne-s



## Engagement n°2 : Développer la mobilisation citoyenne en renforçant le pouvoir et reconnaissant « le pouvoir d'agir des citoyen-ne-s »

Il s'agit :

- D'informer, de rendre compte, d'assurer la transparence du processus de participation et de décision auprès des citoyen-ne-s
- De reconnaître et de développer la capacité du, de la citoyen-ne à se positionner, à comprendre son environnement et à agir sur les questions de la vie quotidienne et les projets du territoire
- Développer la mise en réseau des instances de démocratie participative et des initiatives citoyennes



### Suggestions :

Créer et mettre en place :

- des formes de communication adaptées : (journaux, internet...)
- des espaces d'information pour les grands projets
- des lieux relais adéquats
- des rencontres débats avec les élu-e-s, technicien-e-s et les citoyen-ne-s
- des formes simples et compréhensibles de d'échange et de dialogue
- un repérage des demandes entrantes des réponses
- un appui à la création d'un réseau des savoirs et des ressources pour l'éducation populaire et citoyenne
- une aide à la formation des accompagnateurs de l'initiative et du débat public
- un appui à la création d'un observatoire des pratiques démocratiques : Identifier les acteurs et observer les pratiques citoyennes, faciliter les échanges de savoirs
- apporter un appui aux manifestations, rencontres, forums, des aides financières, des mises à disposition de locaux et de supports d'information...

## Engagement n°3 : Suivre la mise en œuvre de la participation citoyenne et évaluer les actions conduites

Afin de rendre efficiente la participation citoyenne, il est nécessaire d'organiser son suivi et son évaluation en continu

### Suggestions :

Créer un Comité de suivi composé d'élus-e-s et de technicien-ne-s et de citoyen-ne-s

### Et la suite ...

3 pistes :

- Poursuivre et accompagner la démarche engagée dans la charte pour la prise en compte des citoyens dans les politiques publiques
- Faire réseau ; repérer, mettre en lien les initiatives citoyennes et les nouvelles pratiques démocratiques
- Renforcer la « capacité » d'agir du citoyen : création d'un réseau des savoirs et des ressources pour l'éducation populaire et citoyenne